

Assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Piedmont tenue le 17 janvier 2007 à 9h15, en la salle de l'Hôtel de ville, sous la présidence de son Honneur le Maire, M. Clément Cardin, et à laquelle étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers suivants : Normand Durand, Claude Brunet, Lyne Picard, Gilles Dazé, Claudette Laflamme et Ann Marie Colizza

ORDRE DU JOUR :

- 1- Adoption de l'ordre du jour;
- 2- Avis de motion – règlement pour travaux de décontamination des sols et un emprunt pour en acquitter le coût ;
- 3- Fin – lien d'emploi;
- 4- Levée de l'assemblée;

7965-1-0107

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Lyne Picard, appuyée par Monsieur Gilles Dazé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION

Avis de motion est par la présente donné, par Monsieur Claude Brunet, échevin, à l'effet qu'il présentera lors d'une prochaine assemblée, un règlement décrétant la décontamination d'une partie des lots 2 315 788 et 2 312 547 et ce, afin d'obtenir du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des parcs, les permis nécessaires pour mettre en place des actions pour l'accroissement de la capacité de production de la source d'alimentation en eau ainsi qu'un emprunt pour en acquitter le coût.

7966-0107

FIN – LIEN D'EMPLOI

ATTENDU les recommandations du directeur des Travaux publics;

Il est proposé par Monsieur Claude Brunet, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont mette fin au lien d'emploi avec l'employé portant le numéro d'employé suivant M1681-7.

ADOPTÉE

7967-0107

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyée par Madame Ann Marie Colizza et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

**CLÉMENT CARDIN,
MAIRE**

**GILBERT AUBIN,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**